



RUDI VERVOORT ET DIDIER GOSUIN PRESENTENT LA STRATEGIE 2025 POUR REDYNAMISER L'ECONOMIE DE LA REGION BRUXELLOISE

Ce mardi 16 juin, le Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale Rudi Vervoort et le Ministre de l'Economie Didier Gosuin, ont présenté le texte fondateur de la Stratégie 2025 (S2025), qui compte 18 grands objectifs et près de 160 chantiers en terme d'emploi, de formation, d'enseignement, de recherche et d'économie pour Bruxelles.

Le texte a été adopté ce mardi après-midi en présence du Gouvernement bruxellois, du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Communauté flamande, des collèges des Commissions communautaires et des acteurs socio-économiques bruxellois.

Le Gouvernement Bruxellois et ses partenaires communautaires se réjouissent de l'adoption de ce plan prospectif historique destiné à redynamiser l'économie et l'emploi de toute la Région bruxelloise.

La Stratégie 2025

Le Gouvernement bruxellois et ses partenaires communautaires ont adopté **un ambitieux plan prospectif**, listant les enjeux et chantiers concrets qu'ils se doivent de rencontrer pour faire face aux enjeux socio-économiques de Bruxelles. Le travail de mise en place de la « **Stratégie 2025 pour Bruxelles** » a été amorcé lors du Sommet Social d'octobre 2014 en collaboration avec les partenaires sociaux bruxellois. Il touche à sa fin.

Coordonnée par le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-capitale, Rudi Vervoort et le Ministre de l'Economie et de l'Emploi, Didier Gosuin, la « **S2025** » repose sur **le travail conjugué et intense de 16 ministres et des représentants des acteurs socio-économiques de la Région bruxelloise**.

Engagement de la Déclaration de Politique Régionale, la première réunion officielle du **Comité Bruxellois de Concertation Economique et Social élargi aux pouvoirs communautaires** (« **CBCES élargi** »), a donc réuni, ce mardi, par le Gouvernement bruxellois, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Collèges des Commissions communautaires, les acteurs socio-économiques bruxellois et la Communauté flamande, autour **d'un plan ambitieux pour redynamiser l'économie de la Région**.

Engagés dans ce processus prospectif, les partenaires sociaux au-delà de leur rôle de concertation se sont également prononcés en tant qu'acteurs de changements et porteurs d'engagements forts et concrets. Ainsi, certains chantiers, identifiés et débattus au cours des travaux, **relèvent désormais de priorités partagées à la réussite desquels ils s'engagent**.

La Communauté flamande, quant à elle, sans être signataire de la Stratégie, a souhaité marquer sa volonté de poursuivre les collaborations existantes, en tenant compte des besoins spécifiques de Bruxelles. A l'occasion de la présentation de la S2025 pour Bruxelles, l'engagement de la Communauté flamande sera donc réaffirmé à travers une contribution spécifique à cette stratégie qui y sera jointe.

Bruxelles mobilisée autour de 160 chantiers

La Stratégie 2025 pour Bruxelles présente une quadruple ambition :

- 1) **Redynamiser l'économie de la Région** dans une vision **prospective sur 10 ans**, pour faire de Bruxelles, la **Capitale belge et européenne de l'esprit d'entreprendre et de l'innovation**, tout en inversant le paradoxe de l'économie bruxelloise, lequel fait de Bruxelles le premier bassin d'emploi du pays, avec le taux de chômage le plus important.
- 2) **Assurer l'avenir de la Région d'ici 10 ans** afin d'anticiper les effets de la loi spéciale de financement.
- 3) **Décloisonner les compétences au service des Bruxellois** afin que les politiques qui s'appliquent sur le territoire de la Région soient adaptées aux réalités de ses habitants et de la relance économique et sociale de la Région.
- 4) **Impliquer les acteurs socio-économiques** dans la détermination et dans la mise en œuvre des objectifs afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis de la redynamisation de l'économie bruxelloise.

Plus de 160 chantiers, rassemblés autour de 18 grands objectifs forment la Stratégie 2025. Sa mise en œuvre repose sur l'ensemble des acteurs parties prenantes et couvre des enjeux en matière d'emploi, d'économie, de Recherche scientifique, mais également de formation et d'enseignement.

Ainsi, **8 de ces objectifs (l'Axe 2 de la Stratégie)** sont partagés par la Fédération Wallonie Bruxelles, la Vlaamse Gemeenschapscommissie et la Commission Communautaire Française, et soutenus par la Communauté flamande. Au titre des chantiers qui seront lancés dès à présent citons :

- **L'adoption d'un Small Business Act** afin de mettre en place une administration business friendly ;
- **La création d'un guichet unique** de soutien aux indépendants afin d'assurer la visibilité, l'accessibilité et la gratuité des services pour tout le cycle de vie d'une entreprise ;
- La mise en place d'une **Réforme fiscale** afin d'assurer l'autonomie financière de la Région dans 10 ans, dans un cadre fiscal juste et propice à l'activité économique ;
- La mise en place d'un **nouveau Plan régional d'innovation** afin de faire de Bruxelles la Capitale de l'Innovation;
- La mise en place d'un **Plan industriel pour la Région** afin de soutenir ce secteur d'activité porteur d'emploi pour les Bruxellois ;
- La participation de l'ensemble des Ministres de la Fonction publique au **dispositif bruxellois de Garantie pour la jeunesse** afin d'encourager l'embauche des jeunes bruxellois ;
- La mise en œuvre d'un **Programme régional d'économie circulaire (PREC)** afin de transformer l'économie linéaire en économie circulaire ;
- La mise en place de **Cellules de reconversion emploi-formation** à Bruxelles ;
- L'adoption d'un **Plan quinquennal de formation**;
- La mise en œuvre d'un **Programme bruxellois pour l'enseignement**, reprenant notamment la création d'un service « facilitation école » au sein du bureau bruxellois du plan pour le suivi de la création de place à Bruxelles, un « plan immersion » dans le fondamental, la création d'une école normale bilingue ou encore l'apprentissage des langues dans les filières qualifiantes ;
- La création d'un **Bureau des prix de référence** dans les marchés publics afin de lutter contre le dumping social ;

En route vers 2025 :

Le travail démarrera dans la foulée de cette signature, avec une réunion prévue avant l'été entre les différents Ministres porteurs et les partenaires sociaux afin d'organiser le lancement des travaux. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà donné en septembre prochain, pour la Sommet Social de la rentrée parlementaire bruxelloise, qui analysera les avancées des différents chantiers et déterminera le calendrier de l'année.

La S2025, ce qu'ils en disent :

Rudi Vervoort : « Ce moment formel de la signature du document est certes symbolique, mais marque aussi l'intensification et la dynamisation de ce qui fait notre force, à Bruxelles : la concertation et la volonté sans cesse renouvelée, d'unir nos forces. C'est évidemment là l'une des meilleures preuves de ce que l'ensemble des responsables politiques souhaitent dès à présent agir de manière coordonnée dans la lutte contre le chômage à Bruxelles. »

Guy Vanhengel : « Dans la « Stratégie 2025 pour Bruxelles », l'objectif 6, un programme bruxellois pour l'enseignement est d'importance capitale. Pour lutter contre le chômage des jeunes, il est nécessaire de fournir des efforts le plus tôt possible, à savoir dans l'enseignement. Le gouvernement bruxellois souhaite en premier lieu soutenir avec les deux communautés l'enseignement afin de donner une chance aux jeunes Bruxellois de se préparer à un emploi. Voilà pourquoi les chantiers politiques suivants dans le programme sont importants : le facilitateur école pour répondre rapidement au besoin de création de places supplémentaires dans les écoles ; les aider sur le plan administratif pour finaliser leurs dossiers de construction, stimuler les immersions dans les écoles en développant un plan d'action d'immersion, contribuer à l'approche du manque d'enseignants, créer une école normale bilingue en introduisant une formation commune devant conduire au bi-diplôme des enseignants, améliorer l'équipement des écoles (tableaux intelligents, classes média, ...), lutter contre le décrochage scolaire ;... »

Didier Gosuin : « Une dualité s'est installée en Régions bruxelloise avec, d'une part, une proportion importante de personnes infra qualifiées et, d'autre part, une demande en main d'œuvre à la qualification élevée. Pour sauver Bruxelles et offrir des perspectives d'avenir à ses habitants, nous devons croiser les politiques régionales et communautaires. C'est cela la stratégie 2025. »

Pascal Smet : « Avec sa stratégie 2025 pour Bruxelles, le gouvernement entend développer un nouveau dynamisme économique de la Région. La mobilité et les travaux publics vont contribuer à cela. Ainsi la Région bruxelloise continue d'investir dans les transports en commun et garantit le maintien sur son territoire de grands investissements publics. Les multiples chantiers comme Reyers, Meiser,... mais aussi les nouveaux parkings de dissuasion, les 80km de pistes cyclables ou la nouvelle ligne de métro Bordet-Albert constitueront d'importants leviers au soutien et à l'attractivité de l'économie de la Région et confirmeront son rôle de moteur économique du pays »

Céline Fremault : « Grâce à la stratégie 2025, nous allons pouvoir proposer des alternatives aux modèles économiques traditionnels qui reposent encore et toujours sur la surconsommation et la production massive de déchets. L'économie linéaire doit céder la place à l'économie circulaire orientée vers une gestion rationnelle et intelligente des ressources et aux circuits courts qui favorisent la création d'entreprises et d'emplois locaux »

Cécile Jodogne : « En tant que Secrétaire d'Etat au commerce extérieur j'ai développé la Stratégie de renforcement de la promotion des exportations et de l'attraction des investissements étrangers en RBC. Ce renforcement passera via quelques nouveaux engagements tels que la définition de nouveaux publics cibles pour l'attraction des investissements, le redéploiement des attachés économiques et commerciaux ainsi qu'une orientation nouvelle pour les aides financières à l'exportation. Puisque l'internationalisation est un facteur de croissance crucial dans le cycle de vie d'une entreprise, j'ai tenu à ce que l'internationalisation soit également incluse dans d'autres objectifs de la stratégie 2025, je pense notamment au Small Business Act ou encore à la rationalisation des différents organismes actifs en matière de service et de soutien aux entreprises. »

Bianca Debaets : « La Région bruxelloise est le moteur de l'économie belge. Grâce au développement de Bruxelles en Smart City, nous pouvons augmenter davantage les performances de ce moteur. La transition numérique offre l'occasion aux pouvoirs publics d'offrir des services de manière plus efficace et simplifiée. Une politique de données ouvertes ainsi que le fait d'attirer des start ups ou de développer des pôles de connaissances numériques vont propulser l'économie bruxelloise dans une spirale dynamique. »

Fadila Laanan : « En « recherche et en innovation », nous allons par exemple simplifier les procédures d'octroi des aides, promouvoir l'image d'une Région bruxelloise innovante, intensifier les collaborations interrégionales, offrir des « chèques éducation » aux associations qui font la promotion de la science auprès des jeunes, et déterminer les secteurs les plus porteurs et dans lesquels nous devons renforcer nos investissements publics. »

Rudy Demotte : « La S2025 illustre une maturation de notre fédéralisme : Région et Communautés additionnent leurs forces, à travers les compétences qui sont les leurs, pour la réussite de ce projet ambitieux pour l'avenir des Bruxelloises et Bruxellois »

Jean-Claude Marcourt : « Développer chez les jeunes une bonne connaissance des langues, c'est augmenter leurs chances de trouver de l'emploi.

La création d'une école normale bilingue a pour objectif de former de futurs enseignants capables d'enseigner aussi bien dans l'enseignement néerlandophone que dans l'enseignement francophone. A terme, ce projet permettra d'augmenter la capacité d'organiser des cours de langues – ou des cours dans une autre langue – au sein des cursus traditionnels et dans le cadre de projets d'immersion. »

Isabelle Simonis : « Une meilleure formation des adultes joue un rôle clé dans le développement économique des régions mais aussi au niveau de l'emploi et de l'émancipation. L'Enseignement de Promotion sociale constitue à cet effet un outil formidable notamment à travers la possibilité qu'il offre d'obtenir un CESS à tout âge, véritable sésame vers la reprise d'études ou l'accès à l'emploi ».

Rachid Mardane : « Renforcer l'emploi des jeunes est un objectif essentiel de la Stratégie 2025 pour Bruxelles. Je me réjouis donc de collaborer, en tant que Ministre de l'Aide à la Jeunesse, à la mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse. A travers ce dispositif, nous allons donner à chaque jeune Bruxellois une chance d'insertion professionnelle et sociale, notamment en ramenant les jeunes les plus vulnérables vers la formation ou le travail. Cela passe en amont par la lutte contre le décrochage scolaire : nous avons dégagé des moyens importants et mettons en œuvre un dispositif conjoint Enseignement/Aide à la Jeunesse, pour intervenir le plus tôt possible, avant que le problème ne compromette le parcours du jeune. »

Geert Bourgeois : « Le Gouvernement flamand souhaite continuer à collaborer étroitement avec la Région de Bruxelles-Capitale, tout en respectant la répartition des compétences et les propres choix politiques. La Stratégie 2025 indique la direction dans laquelle la Région de Bruxelles-Capitale veut évoluer, y compris à plus long terme. »

Hilde Crevits : « Le contexte bruxellois présente plusieurs défis. Notamment à travers la modernisation de l'enseignement secondaire, la simplification du système d'apprentissage et de travail et la promotion de STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), nous voulons faire en sorte que les jeunes Bruxellois aussi aient toutes les chances de suivre une éducation ou une formation de qualité. Le contexte bruxellois est également pris en compte dans le master plan pour la construction d'écoles et dans la réforme de la formation des enseignants. Car la Flandre n'abandonnera pas la jeunesse bruxelloise. »

Au nom du Gouvernement flamand, le **Ministre Gatz** reconnaît la nécessité de disposer d'une stratégie et régie commune pour les autorités régionales et communautaires qui sont compétentes pour la formation, l'enseignement, l'économie et l'emploi à Bruxelles.

Télécharger : [Axe 1 Engagements de la Région](#) et [Axe 2 Engagements de la Région et des Communautés](#)